



## Camps

### Attestation d'un auto-test négatif le jour du début du camp

*Les mesures actuelles en lien avec la lutte contre le Covid-19 exigent que les participant-e-s de plus de 16 ans soient au bénéfice d'un certificat COVID. Pour celles et ceux de moins de 16 ans nous demandons qu'ils effectuent un auto-test **le jour du début du camp**. Les représentants légaux remettent à leur enfant le document d'attestation signée d'un résultat négatif pour aller au camp.*

*En cas de symptôme, un test PCR ou rapide antigénique doit être effectué par un professionnel dans les plus brefs délais. L'enfant ne peut pas venir au camp avant de recevoir un résultat négatif.*

#### **Sont exemptées de l'auto-test :**

- > Les personnes vaccinées complètement (dès la 2ème doses ou la 1ère dose suite au Covid guéri). **Certificat COVID exigé ;**
- > Les personnes qui ont effectué un test antigénique 24 heures avant le début du camp ou une PCR 72 heures avant le début du camp. **Certificat COVID exigé.**

### Attestation d'auto test

Par la présente, nous attestons que

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

a effectué **aujourd'hui** un auto-test qui s'est révélé être négatif.

Lieu, date :

.....

Nom, prénom et signature de la personne majeure ou du représentant légal :

.....